

Autres dénominations : Second d'exploitation en grandes cultures

témoignage

“



Quel regard portez-vous sur votre niveau de responsabilité ?

Je gère une exploitation pour le compte de deux associés qui résident en dehors de la région. Cela signifie que je suis chargé de mettre en oeuvre les moyens de production de la même façon que si j'étais moi-même chef d'exploitation. Mon niveau de responsabilité est par conséquent important. Le niveau de la récolte dépend essentiellement de mon travail. Aussi, que celle-ci soit bonne ou mauvaise, je dois toujours être en mesure d'expliquer les résultats, de repérer les éventuelles erreurs culturales ou les points de satisfaction.

Quel est, selon vous, l'aspect le plus motivant de votre métier ?

C'est assurément la remise en question que l'on opère chaque année. Nous repartons systématiquement à zéro avec un nouveau défi qui consiste à améliorer nos techniques, à rechercher le meilleur rendement possible. C'est une véritable quête quotidienne. ”

Didier VEDIS

Chef de culture, Sore (40)

Formation

- **Brevet professionnel**
Responsable d'exploitation agricole
- **Bac professionnel**
Conduite et gestion de l'exploitation agricole
- **BTSA Agronomie -**
Productions végétales
- **Licence professionnelle**
Agronomie ou Productions végétales

Activités

Le chef de culture organise principalement les travaux de culture et de récolte :

- Il établit le plan cultural et gère les changements d'utilisation des parcelles.
- Il surveille l'état des cultures afin de programmer les travaux à réaliser.
- Il veille au respect des cahiers des charges signés par le chef d'exploitation (utilisation des produits de traitement désignés et des quantités indiquées par exemple).
- Il gère le système d'irrigation.
- Il donne les consignes et fixe des objectifs aux agents et aux conducteurs d'engins agricoles.
- Il fait face aux aléas tels que le mauvais temps ou les pannes de matériels.
- Il procède à des essais pour améliorer le développement des cultures (semis précoces ou traitements plus tardifs par exemple).
- En période de récolte, il assure la logistique (mise à disposition de moissonneuse-batteuse et de tracteurs en nombre suffisant, chargement des camions en relation avec les coopératives...)

Le chef de culture peut être amené à prendre partiellement en charge la gestion de l'exploitation :

- Il encadre le personnel : gestion des heures travaillées et des congés, propositions d'embauche...
- Il enregistre les données de suivi des cultures : résultats d'analyses de sol, types d'engrais et apports réalisés, quantités d'eau absorbées par le sol, rendements...
- Il gère les stocks de fournitures : engrais, carburant...
- Il veille à l'entretien du matériel, commande les pièces de rechange, propose l'acquisition de nouveaux outils ou engins agricoles au chef d'exploitation, sur la base de devis qu'il fait préalablement établir.
- Il s'assure de l'application des règles de sécurité par le personnel qu'il encadre et de la conformité réglementaire du matériel utilisé.
- Il propose éventuellement la mise en place de nouvelles cultures au responsable d'exploitation.





Grandes cultures

Chef de culture

Conditions d'exercice

Le chef de culture travaille au sein d'une exploitation agricole orientée vers les grandes cultures (céréales, maïs...). Autonome, il est placé sous l'autorité directe du responsable d'exploitation avec lequel il est en contact permanent. Occupé essentiellement par des activités en extérieur, il

consacre néanmoins une grande partie de son temps à des tâches de bureau (planification, saisie de données). Son rythme de travail varie au cours de l'année selon les exigences saisonnières.



Compétences et qualités

Le chef de culture dispose d'une **connaissance parfaite des techniques culturales** et suit leurs évolutions. Il sait utiliser le matériel, conduire et régler les engins agricoles. Il s'adapte aux

progrès technologiques et maîtrise l'outil informatique. Polyvalent et organisé, il est aussi doté d'une **forte capacité de réactivité** pour gérer l'imprévu.

Perspectives d'évolution

- Le chef de culture, si ses connaissances sont suffisamment larges, peut **changer d'exploitation** en s'adaptant à d'autres cultures.
- Avec des aptitudes au conseil et à la communication, il peut accéder aux postes de **technicien de culture** au sein d'une organisation professionnelle, de **formateur** ou de **commercial**.
- Après l'acquisition de compétences en économie et en gestion, il pourra choisir de s'installer en tant que **chef d'exploitation**, seul ou en s'associant.

Pour en savoir +

CONSULTER

- la fiche ROME n° A1416 du Pôle emploi
- www.pole-emploi.fr

